

## COMMUNIQUE

Le 25 octobre 2017

Le 18 octobre 2017, la ministre de la Culture madame Françoise Nyssen a prononcé un discours devant les directrices et directeurs des centres nationaux de création (Centres dramatiques nationaux, Centres chorégraphiques nationaux et Centres nationaux de création musicale) à l'occasion des 70 ans de la décentralisation théâtrale.

Nous avons pu apprécier à cette occasion la très nette inflexion du discours sur les centres de création après les propos polémiques tenus cet été en Avignon par certains représentants du ministère. La ministre a rappelé son attachement au service public de l'art et de la culture et a réaffirmé l'importance première de la mission de création qui est cœur des établissements dont nous avons la charge. Elle a également affirmé son soutien aux expérimentations singulières en matière de transmission et de démocratisation de l'art menées par l'ensemble de ces établissements. Nous ne pouvons que nous en réjouir et souhaiter que ce discours inaugure une nouvelle étape dans l'histoire des politiques culturelles de notre pays.

Pour autant, nous n'oublions pas qu'un discours bienveillant n'a jamais suffi à définir une politique publique pertinente. Sur ce point, les motifs d'inquiétude restent nombreux, et le discours de la ministre n'aura pas suffi à les dissiper. Alors que la nécessité d'une refonte ambitieuse de la politique culturelle à l'échelle de la nation s'affirme avec une urgence brûlante, alors que l'ensemble de notre secteur s'engage sous l'impulsion du syndicat des entreprises artistiques et culturelles, dans la mise en œuvre de l'Acte II de la décentralisation culturelle, nous pouvons constater que les moyens alloués aux établissements que nous dirigeons n'ont pratiquement pas augmenté depuis plus de dix ans.

À cet égard, la ministre a tort de présenter le « maintien » du budget du ministère comme une victoire : pour nous, ce « maintien » a clairement des allures de défaite, surtout si l'on analyse son déploiement concret. Ainsi, que penser de l'enveloppe dérisoire de 3 millions consacrée à un soutien « supplémentaire » aux 10 labels nationaux concernés (soit plus de 300 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national) alors que la seule étude pour la mise en place du « pass-culture » voulu par le Président de la République viendra impacter ce même budget à hauteur de 5 millions d'euros ? Plus généralement, nous nous alarmons des menaces que les orientations du gouvernement en matière de travail, de fiscalité ou de soutien aux collectivités locales, font peser sur le service public de l'art et de la culture ainsi que sur l'ensemble des services publics de notre pays.

Les centres nationaux de créations, comme l'ensemble des établissements, des équipes indépendantes et des métiers qui forment la décentralisation culturelle, ont aujourd'hui besoin de signes forts et concrets.

Aux paroles doivent succéder des actes.

ACDN – Association des Centres dramatiques nationaux  
ACCN – Association des Centres chorégraphiques nationaux  
ACNCM – Association des Centres nationaux de création musicale